



## **Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation**

Mercredi 20 mars 2024

**Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au mercredi 20 mars 2024.**

### **Chantier d'enlèvement des déchets : le chantier est terminé depuis le 14 mars, l'évacuation est prévue cette semaine**

Afin d'évacuer la totalité des déchets, Rouen Habitat a engagé une phase de travaux supplémentaires, en application du principe de précaution.

Ces travaux ont consisté en la dépose des deux dalles bétons, d'une superficie de 625 mètres carrés chacune, afin d'extraire l'intégralité des déchets et des matériaux contenus dans les vides sanitaires. Ces dalles ne sont pas constituées de matériaux amiantés, mais par précaution ont été traitées comme tel.

Ces travaux ont été menés selon le même mode opératoire (donc sous brumisation – 2 brumificateurs 24h/24h), avec les mêmes règles de sécurité, notamment les prélèvements et analyses d'air réguliers, que les travaux de la première phase.

L'entreprise a débuté ces travaux supplémentaires le 4 mars, avec la démolition et le retrait des dalles, et l'évacuation des vides sanitaires et des déchets, et enfin le traitement des terres après le retrait.

Les dernières bennes des débris liés à l'incendie ont été évacuées le 14 mars. Il ne reste plus aucun déchet lié au sinistre sur site.

La brumisation est donc stoppée depuis le 14 mars, 15h compte tenu de l'achèvement des opérations de chargement.

Le repli des installations sur site a débuté lundi et se déroulera sur la semaine.

### **Analyses et prélèvements :**

Afin de vérifier la sécurité sanitaire des intervenants et des riverains, des mesures et analyses ont été réalisées selon le plan suivant :

- 30 mesures environnementales en limite de chantier
- 30 mesures environnementales au droit des zones de traitement
- 20 mesures sur opérateurs



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53



Le respect des obligations réglementaires est garanti par un laboratoire extérieur et indépendant.

Vous trouverez les résultats des mesures réalisées le 6 mars, via ce lien cliquable :

<https://rouen.fr/upload/isj/anlab-analyses-60458.zip>

Tous les prélèvements sont négatifs, et ne contiennent aucune fibre d'amiante.

Toutes les informations sont disponibles sur [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr) et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.

**En PJ** : photos du site prises le 19/03/2024



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53